

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2018

ENCADRER DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE LUTTER APPEL FRAUDULEUX - (N° 1284)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par
M. Cazenove

ARTICLE 2

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Cet audit est renouvelé chaque année selon les mêmes modalités. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Eu égard aux dysfonctionnements du dispositif mis en place en 2016 et aux nombreuses critiques dont il fait l'objet (cf. enquête de janvier 2017 UFC - Que Choisir : 40 % des inscrits sur la liste Bloctel ne note aucune évolution sur le nombre d'appels de démarchage), il paraît nécessaire d'intégrer une notion de fréquence d'audit de la société Opposetel jusqu'à ce que le dispositif soit opérationnel.